

Monsieur le Président, où en est le canton de Vaud?

Interview A l'approche des élections fédérales et cantonales, le ton du débat politique devient tranchant. Pascal Broulis répond aux grandes questions du moment

Daniel Audétat Texte
Vanessa Cardoso Photo

Quatre ans déjà que le radical Pascal Broulis est président du gouvernement vaudois. Aux élections du printemps 2012, il aura été le premier ministre à assumer pendant les cinq ans de la législature cette fonction voulue par la nouvelle Constitution de 2003.

Alors que le canton est traversé par de multiples débats qu'avivent les échéances électorales, Pascal Broulis a bien voulu prendre un peu du temps de Pâques pour faire le point. Il nous reçoit à Sainte-Croix, sur la terrasse de La Tanière, un café en face du collège où il a entamé ses études. Le magistrat ne manque pas de ramener celui qui tient les lieux avec son épouse française. José Luis Gonzalez est «un vieux copain» de nationalité espagnole, qui vient justement d'être élu à la Municipalité. Cela ravit le président des Vaudois: «Xénophilie est un mot que j'aime beaucoup...»

Pascal Broulis se souvient: «Dans les années 70, il y avait ici 8000 habitants. Puis la crise a frappé. A un moment, nous n'étions plus que 4000. Mais nous avons toujours notre cinéma, notre journal et notre école technique, avec des élèves qui viennent de la plaine. Parce que nous avons su nous prendre en main.» Le président nous entraîne aux Monts des Cerfs, qui surplombent la petite ville jurassienne. Et où devraient être bientôt perchés des éoliennes de 150 mètres de haut, «parce qu'il faut voir venir».

Manifestez-vous déjà l'intention de rester à la fois président et ministre des Finances pendant la prochaine législature?

Ce serait prématuré. Mais je prévois d'être candidat à une réélection. Quant à la répartition des dicastères et au choix du président, c'est une stricte compétence du Conseil d'Etat, qui y procédera le moment venu.

Comment voyez-vous votre rôle?

La réorganisation de l'exécutif répond à un but que la Constitution vaudoise traduit ainsi: «La présidence assure la cohérence de l'action gouvernementale.» Face aux citoyens, la fonction s'est essentiellement manifestée par la mise en évidence de certains dossiers. Ils restent portés par leur chef de département, mais avec un appui présidentiel qui leur donne plus de visibilité. Dans tous les cas, il ne s'agit pas de gestion au jour le jour, mais bien de projets d'envergure. Le premier acte de ce travail tient à la préparation collégiale du programme de législature, puis à son suivi.

Programme tenu?

Pour la législature 2007-2012, nous nous étions fixé 28 actions. Pour la plupart, elles sont réalisées, ou en voie de l'être, comme la réforme de la police, celle des écoles de musique ou les prestations complémentaires pour les familles dont on débat actuellement. Tous ces projets ont été conçus dans le souci des équilibres sociaux et financiers du canton et des communes.

Les actions les plus notables?

L'Accord Vaud-Genève sur les transports qui traduit la présence renforcée de l'arc lémanique dans le lobbyisme fédéral, l'avancement rapide du projet de Musée des beaux-arts, la restructuration de la Compagnie générale de navigation. Ou encore le très essentiel accord fiscal négocié avec la Confédération en faveur des fédérations et associations sportives, qui représentent environ 1400 postes de travail. Cet acquis manifeste le resserrement des relations du Conseil d'Etat avec la «capitale olympique Lausanne».

Le cumul des fonctions de président et de chef des Finances ne déséquilibre-t-il pas la répartition du pouvoir au sein du collège?



Aux Monts des Cerfs
Pascal Broulis répond à ceux qui condamnent la croissance: «Le développement n'est pas un bouton «marche-arrêt» qu'on manipule quand ça arrange, c'est un processus qu'on guide.»

«Nous travaillons pour 708 000 personnes, dans une perspective d'équilibre»

«Xénophilie est un mot que j'aime beaucoup»

«Mon souci, c'est notre prochaine note financière: quand on a la meilleure, comment faire mieux?»

Je ne le pense pas, la concertation étant une règle au sein du gouvernement. La présidence organise, défend, préserve, porte la collégialité. C'est une pratique qui remonte au début des années 2000. Pour combattre les déficits, il fallait rompre avec les antagonismes qui avaient dominé précédemment. Nous nous sommes attachés à développer un esprit d'équipe qui relève désormais de la culture du Conseil d'Etat. Ainsi sommes-nous constamment à la recherche d'équilibres forts, auxquels tout le monde gagne, chacun admettant que des priorités soient fixées.

A vous entendre, ce président qui tient les cordons de la boue ne serait-il qu'un médiateur, et pas l'homme fort du gouvernement?

Ces deux vocations sont complémentaires. Leur cumul crée une dynamique qui a marqué la législature 2007-2012. La responsabilité du président consiste à favoriser la progression des dossiers stratégiques, celle du ministre des Finances à assurer leur financement. Résultat: des budgets et des comptes sains, et une dette qui a été réduite de plus de 8 milliards à moins de 2 milliards. Pour le dire avec une pointe d'ironie, mon souci, c'est la prochaine note qui va être donnée par Stan-

dard & Poor's au canton pour son comportement financier: elle est passée de A à AA+. En comparaison internationale, un triple A ne serait pas une surprise. Mais quand on a la meilleure note, comme faire mieux...?

Au-delà de l'image du canton, à quoi sert-il d'être le meilleur de la classe?

La rigueur financière nous a apporté la marge de manœuvre qui permettra de développer nos grands projets. De la sorte, nous avons pu nous engager dans des investissements qui, en montants bruts, atteindront 2,4 milliards de francs d'ici à 2014. Nos perspectives vont plus loin. Nous devons créer les conditions d'une stabilité durable. Sur le plan financier, cela implique de parer les éventuels coups durs. Ainsi, nous venons de décider d'anticiper le paiement de notre part à la péréquation financière entre cantons, parce que nous savons que cette contribution va augmenter dans les années à venir en fonction de notre prospérité actuelle. La réduction du dividende versé aux cantons par la Banque Nationale Suisse est un des autres risques importants à prendre en compte. Cela impliquerait pour les cantons un manque à gagner de 1,66 milliard de francs par année.

Ne péchez-vous pas par excès de pessimisme? Ou la croissance économique est-elle fragile?

Non, notre canton s'est transformé pour de bon. Et on peut en être fier. C'est le résultat d'efforts concertés depuis les années 90. Ils ont conduit au développement des pôles économiques, à l'expansion de l'Ecole polytechnique fédérale (EPFL) et de l'Université de Lausanne (UNIL), au renforcement des Hautes Ecoles professionnelles (HES), à l'achèvement de grandes infrastructures comme l'autoroute de la Broye, ou encore à la réalisation du métro M2 à Lausanne. En moins de dix ans, on est passé d'un canton qui stagnait à un canton qui performe.

Cette croissance n'est-elle pas trop rapide, voire déraisonnable, comme cela se dit de plus en plus?
Ces dernières années, le développement éco-

nomique du canton s'est accéléré, en particulier grâce à une progression des exportations, depuis 2000, qui a été trois fois plus prononcée que dans le reste de la Suisse: 9% contre 3%. Il s'agit d'accompagner cette croissance, surtout pas de la stopper. Le développement n'est pas un bouton «marche-arrêt» qu'on manipule quand ça arrange, c'est un processus qu'on guide. A l'image des demandes d'implantation de nouvelles entreprises: elles ne se décrètent pas, elles se gèrent. N'oublions jamais que la création de richesses est fondamentale pour garantir à long terme la cohésion entre les différentes composantes de la population, plus ou moins aisées, plus ou moins âgées...

Le cadre cantonal n'est-il pas trop étiqué pour gérer la croissance?

La fonction présidentielle est un des moyens de sortir de ce cadre. Au cours de cette législature, le gouvernement a beaucoup travaillé au rayonnement du canton en multipliant les déplacements. On l'a vu à la foire de l'OLMA de Saint-Gall et au Marché-Concours de Saignelégier, ou encore en prospection à Zurich, à Bâle, à Moscou, à Pékin et à Shanghai... Et nous avons renforcé notre présence dans les instances fédérales, par exemple en assumant la présidence des vingt-six gouvernements cantonaux, ou celle des conférences intercantionales consacrées aux transports, à la santé, à la formation, à la sécurité. Pour ma part, je continue à présider le Conseil du Léman et Arjurassien.ch, tout en coprésidant la Communauté de travail du Jura franco-suisse.

Deux de vos projets – la loi sur les prestations complémentaires pour les familles et le droit d'emption contre la pénurie de logements – provoquent de vives contestations. Ainsi, un Conseil d'Etat dont la majorité est à droite se heurte durement aux associations économiques. Pourquoi ce paradoxe?

Les seuls qui pourraient y voir un paradoxe sont ceux qui réduisent la majorité de centre-droite du Conseil d'Etat à la défense des intérêts des milieux économiques ou immobili-

ers. Nous travaillons pour une population de 708 000 personnes, dans une perspective d'équilibre. Ces dossiers en sont à des stades différents. Les PC familles ont été proposées par le Conseil d'Etat, adoptées par une majorité significative du Grand Conseil. C'est un bon projet, qui répare une faiblesse de notre filet social et repose sur un financement diversifié, donc solide dans la durée. Le second est dans sa phase initiale. Le droit d'emption est un outil de compétence communale. Ce projet doit encore effectuer l'entier de son parcours parlementaire, où il trouvera sa forme finale. Pour favoriser la création de logements, il est essentiel de gouverner sans a priori, en envisageant toutes les pistes.

Au vu de l'excellence des résultats financiers du canton, les contribuables peuvent-ils espérer une baisse d'impôts, à commencer par la classe moyenne?

La classe moyenne n'a pas vu sa charge fiscale augmenter ces dernières années. Tout au contraire, elle a bénéficié de baisses avec la réforme votée le 8 février 2009: déduction pour famille, augmentation de la déduction des frais de garde... C'est de cette façon qu'il faut poursuivre, en corrigeant là où c'est nécessaire, de façon ciblée.

Dès lors, regrettez-vous le durcissement du discours politique qui, comme tout porte à le croire, s'intensifiera encore à l'occasion des prochaines élections?

Si durcissement il y a, il faut d'abord en chercher les racines dans les rapports de force s'exerçant à l'échelle fédérale. La droite conservatrice a repris et amplifié des schémas de pensée portés jusque-là par le socialisme et l'écologisme. Cela mène effectivement à un antagonisme exacerbé des positions. On veut imposer ses vues, faire avancer ses intérêts propres, quitte à faire de gros dégâts. Notre canton reste encore relativement à l'écart de cette polarisation. Les Vaudois se souviennent que c'est en passant par le centre, en cherchant des équilibres, qu'ils ont obtenu leur prospérité.